

## Les bénéfices du vélo en ville largement supérieurs aux risques



À l'occasion de la 11e Semaine européenne de la mobilité qui se déroule du 16 au 22 septembre, l'Observatoire régional de santé (ORS) d'Ile-de-France publie une **étude** qui balaie quelques idées reçues sur les freins supposés à la pratique du vélo en milieu urbain.

L'étude indique qu'avec un doublement de la pratique du cyclisme en Ile-de-France à l'horizon 2020 – soit 4 % des déplacements – les bénéfices en termes de morbidité seraient 20 fois supérieurs aux risques. L'évaluation montre que les risques d'accidentologie sont largement compensés par les bénéfices liés principalement à l'augmentation de l'activité physique et à la diminution du volume de circulation automobile. « *Plus le nombre d'automobilistes se reportant vers le vélo est élevé, plus les accidents diminuent* », constate l'auteur, Corinne Praznoczy, chargée d'études à l'ORS d'Ile-de-France. « *L'augmentation du risque d'accidentologie cycliste n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la pratique, grâce au phénomène de masse critique ou de sécurité par le nombre, alors que les bénéfices pour la santé de l'utilisation du vélo pour les déplacements ont été supposés linéaires, avec une réduction du risque de l'ordre de 28 %* », ajoute-t-elle.

### L'impact de la pollution sous-estimé

Les risques pour les cyclistes liés à la pollution sont en revanche sous-estimés par rapport aux risques d'accidentologie, constate l'étude. La pollution ayant un impact beaucoup plus élevé chez les cyclistes franciliens, bien qu'il reste cependant négligeable au regard du bénéfice dû à l'activité physique. « *Ce résultat découle des niveaux actuels de pollution atmosphérique importants en Ile-de-France, pointés du doigt par la commission européenne* », commente Corinne Praznoczy. Mais « *même avec des niveaux conformes à la réglementation, le risque lié à la pollution même s'il diminue, reste plus élevé que le risque d'accidentologie* », poursuit-elle.

Dans ce domaine, le choix de l'itinéraire s'avère donc déterminant. « *Des itinéraires fluides pour les cyclistes et à l'écart des grands axes de circulation pourraient diminuer leur niveau d'exposition aux polluants* », indique l'étude. Par ailleurs, les bénéfices d'une forte augmentation de la pratique du vélo par les Franciliens en termes de réduction de la pollution, du bruit et des gaz à effet de serre restent « *sans doute surestimés par les décideurs* », avec des résultats très relatifs mis en avant dans l'étude de l'ORS.

### Une réduction de la vitesse

Pour un effet plus significatif, la promotion de la pratique du vélo doit s'accompagner de politiques ambitieuses de réduction de la vitesse de la circulation en ville, conclut l'auteur.

Placée sous le patronage du ministère de l'Ecologie, la semaine de la mobilité est une invitation à repenser ses déplacements quotidiens en envisageant des alternatives moins gourmandes en énergies fossiles comme le vélo, le covoiturage ou les transports collectifs. Des **centaines d'initiatives** sont proposées pour l'occasion aux quatre coins de l'Hexagone.

› DAVID BILHAUT

du 14/09/2012